

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

2018/2082(BUD) - 11/09/2018 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive (UE, Euratom) 2018/1577 du budget rectificatif no 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2018, accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

ACTE NON LEGISLATIF : Adoption définitive (UE, Euratom) 2017/2121 du projet de budget rectificatif n°4 au budget général 2018.

CONTENU: le Parlement européen constate que le budget rectificatif n° 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 est définitivement adopté.

Le budget rectificatif porte sur la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017. Il vise à renforcer la ligne budgétaire 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.